

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5894**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Biotechnologies spécialité Amélioration génétique des plantes

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paul Sabatier - Toulouse 3, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Directeur de l'ENFA Toulouse, Président de l'université de Toulouse III, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture, 211 Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est responsable d'un projet expérimental en laboratoire sous la direction d'un ingénieur ou chercheur dans le domaine des biotechnologies végétales. Il exerce cette activité en amont des essais aux champs et de la commercialisation des semences ou produits pour la production végétale. Il utilise les outils de biotechnologie tels que la transgénèse, le marquage moléculaire ou la cartographie des génomes végétaux en vue de l'amélioration des plantes et de la création variétale.

Il est capable de gérer un projet expérimental en organisant ses activités en autonomie (matériel, consommable et plan d'expérience...) ; de rechercher la démarche et les outils les plus adaptés au problème posé ; d'adapter, optimiser et mettre en œuvre les protocoles expérimentaux ; d'analyser et restituer les résultats à son supérieur en proposant des hypothèses ou solutions nécessaires à la poursuite des travaux ; de transmettre les éléments de mémoire et les règles de fonctionnement de l'équipe de travail, en respectant les bonnes pratiques de laboratoire ; et de réaliser une veille documentaire scientifique et technique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce son activité en lien avec la production agricole (agrochimie, protection des végétaux, contrôle et certification, organisation de la profession, production de semences) ou avec la recherche et le développement (projets nationaux ou internationaux en amélioration des plantes faisant intervenir des organismes publics de recherche associés aux entreprises du secteur privé).&nb

Il peut prétendre à un emploi de :

- Assistant-ingénieur
- Technicien spécialisé recherche
- Contrôleur qualité produit.

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

Communication dans l'entreprise

Analyse et traitement informatique des données

Exploitation des vitro-méthodes et de la transgénèse

Etude des génomes et génie génétique végétal

Schémas de sélection et production de semences

Projet tutoré

Stage

Validité des composantes acquises : 4 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

OUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27/07/2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.ups-tlse.fr>

<http://www.enfa.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :